



DATES :

Les 2, 3, 4 octobre 2023
& et 23, 24 novembre
2023

HORAIRES :

De 09h00 à 12h30
Et de 13h30 à 17h00

DUREE :

5 jours
Soit 35 heures

PRIX :

800 € par personne

LIEU :

Ecole Supérieure de
Praxis Sociale
à Mulhouse

« Les travailleurs sociaux, professionnels qui reçoivent les confidences des personnes les plus fragilisées, sont régulièrement confrontés aux violences familiales. Si leur formation leur a donné la capacité d'accompagner vers une démarche d'autonomie, ils ressentent cependant des difficultés face aux violences conjugales. Ils ont besoin de mieux connaître ce problème, d'être soutenus et mieux formés sur celui-ci. Leurs connaissances et leurs pratiques sont peu formalisées sur cette question. D'une part, il n'existe pas d'ouvrage de référence centré sur le travail social et les violences faites aux femmes, d'autre part cette thématique justifie un regard méthodologique spécifique ». Bouquet, B. & Dubasque, D. (2010). Travail social et lutte contre les violences faites aux femmes.

Les travailleurs sociaux souffrent d'un manque de formation sur ce sujet, pourtant crucial. C'est pourquoi l'association Solidarité Femmes 68 en partenariat avec l'Ecole Supérieure de Praxis Sociale souhaite construire et proposer aux travailleurs sociaux une formation continue d'approfondissement.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Connaître et comprendre :

- Le processus d'installation et de développement des violences conjugales,
- Les différentes formes de violences faites aux femmes,
- L'impact des violences et le retentissement psychologique sur les victimes et sur les enfants
- Le cadre juridique : le droit civil, droit pénal et la législation relative à la protection de l'enfance
- La prise en charge des victimes et les orientations possibles sur le territoire
- Adapter son positionnement et son intervention professionnels aux besoins des personnes victimes de violences conjugales tout en ayant connaissance du cadre juridique
- Mieux orienter (service d'écoute, de prise en charge, d'hébergement) les personnes victimes de violences conjugales

PROGRAMME

Premier jour : le contexte

Matin : Les représentations sur les violences conjugales

Quelles différences entre le conflit de couple et les violences conjugales ?

Après-midi : Les différentes formes de violence conjugale

Comprendre le cycle de violence : la violence conjugale comme processus d'emprise

Deuxième jour : le cadre juridique

Matin : Le cadre législatif (civil et pénal, et lever les freins au dépôt de plainte)

L'après-midi : le psycho-traumatisme : les conséquences des violences conjugales sur les victimes, les enfants.

Troisième jour : les conséquences dans le cadre familial

Matin : Sociologie de la famille : les représentations des rôles de chacun au sein de la famille,

Après-midi : les différences de profil entre parent victime et parent auteur.

Comment opère la parentalité dans un contexte de violences conjugales ?

Quatrième jour : l'accompagnement

Quel accompagnement pour les victimes ?

Quel accompagnement des enfants victimes ?

Quel accompagnement des auteurs de violence – présentation du dispositif SASI et des stages de responsabilisations mis en place par l'ARSEA.

INTERVENANT(E/S) :

L'équipe de Solidarité

Femmes 68

*

La Maison Orée

*

Le CIDFF

*

Le centre de prise en charge des auteurs de violences conjugales

*

Patricia LEGOUGE -

Sociologue,

Responsable de

formation à l'Ecole

Supérieure de Praxis

Sociale

Cinquième jour : le positionnement professionnel

Quel positionnement professionnel adapter : les outils à dispositions des professionnels

Journée de mise en pratique via des mise en situation, des jeux de rôle et d'échanges entre professionnels.

MODALITES PEDAGOGIQUES

La formation alternera entre apports théoriques et utilisation d'outils concrets, et sera basée sur l'analyse de situations professionnelles amenées par les stagiaires. Méthodes participatives et réflexive.

Documents pédagogiques mis à disposition des stagiaires.

Cette formation est proposée en présentiel.

PUBLIC VISE

Tout professionnel du travail social et du secteur sanitaire qui souhaite se former à la thématique.

PRE-REQUIS / ACCESSIBILITE

Cette formation continue thématique ne demande pas de prérequis particuliers. Il n'y a pas de processus de sélection. La formation est accessible aux dates indiquées.

Notre école et différents sites sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. En ce qui concerne les autres types de handicap, nous sommes à l'écoute de votre projet et besoins. N'hésitez pas à nous contacter.

EVALUATION

Temps de bilan rapide et questionnaire de satisfaction des stagiaires à l'issue de chaque séance. Un certificat de réalisation sera remis aux participants à l'issue de la formation.

INSCRIPTION

<https://forms.gle/EwBg9hi9yXiKD79j9> ou



**ECOLE SUPERIEURE DE
PRAXIS SOCIALE**
4, rue Schlumberger
68200 MULHOUSE
03 89 33 20 00
www.praxis.alsace

Contact : Julie KUBLER
j.kubler@praxis.alsace
Tel : 03 89 33 42 33